

 SECTION 	<h1>Comité Social d'Administration Local</h1>	
	Du 26 Juin 2023	
E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com		
Téléphone : 06-49-04-11-89		

Nous étions convoqués une deuxième fois concernant la création d'un SFACT au SGC de Thiers. Pour mémoire voici la partie du compte rendu du CSAL du 12 juin sur ce sujet.

Création d'un SFACT au SGC de Thiers - Pour avis

FO fait remarquer que les travaux sont déjà en cours... Alors en terme de dialogue social on pourra repasser !

Nous faisons aussi remarquer qu'à l'échelle nationale, seulement 17 SFACT ont été créés sur un objectif de 60. Il va très certainement y avoir une accélération sur ce sujet dans les mois à venir. Ne serait-il pas plus judicieux de consolider les SGC en premier?

Dans le département, des réunions de présentation ont eu lieu avec tous les acteurs de la chaîne.

Sur le secteur de Thiers, la Comcom TDM et la ville de Thiers semblaient intéressées. D'autres réunions ont eu lieu et ces deux collectivités ont confirmé leur intérêt

Les plus grosses collectivités du département ne sont pas prêtes et ont d'abord du travail de réorganisation à réaliser en interne.



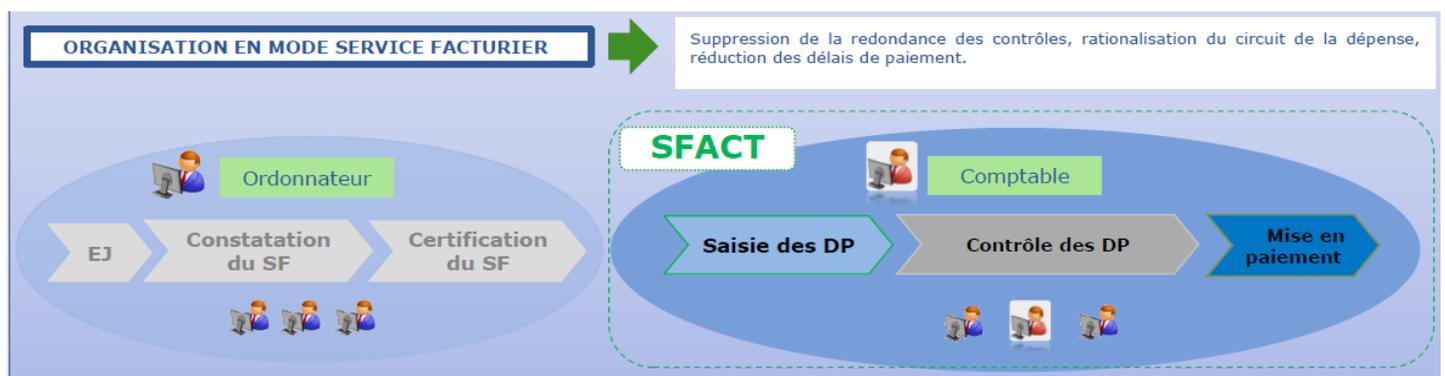
Ce service facturier comportera 1 agent du SGC de Thiers, 2 agents de la com com et 2 de la commune de Thiers. Il s'occupera des dépenses de ces 2 collectivités à l'exception des payes.

FO-DGFIP a rappelé son opposition à la création de ce type de structure qui fragilise la séparation ordonnateur comptable.

FO-DGFIP indique qu'il serait préférable de consolider les SGC encore fragiles avant de se lancer dans cette opération.

FO-DGFIP estime que si les SFACT devaient se généraliser, les petites collectivités seraient pénalisées et l'on aboutirait à un secteur public local à 2 vitesses.

FO-DGFIP vote contre.



FO a choisi de siéger à cette nouvelle instance, même si en deuxième instance notre avis ne compte pas. Nous ne sommes toujours pas d'accord avec la création de ce SFACT.

Une précision nous a été faite, à savoir que comme le précise le futur COM, la gestion du SPL va devoir être modifiée. De fait, la DGFIP souhaite que les objectifs sur ce point précis soit atteint avant 2027.

Donc effectivement si pour l'instant, il y a beaucoup de retard sur la mise en place des SFACT, celle-ci se fera quoi qu'il en coûte.

Il est vrai que si certaines collectivités sont enthousiastes et prêtes à s'engager dans la démarche, d'autres ont encore beaucoup de travail à faire en interne avant de pouvoir l'envisager et, sur ce dernier point, il est bien évident que la DGFIP ne veut et ne peut faire d'ingérence dans la vie de la collectivité.

Si les collectivités sur le secteur de Thiers étaient partantes, cela n'a pas du tout été le cas avec la ville d'Issoire et la Comcom API. Les arguments n'ont pas convaincu que ce soit les élus ou les équipes administratives.

Concernant le début des travaux avant d'en parler dans une instance officielle, le Président nous précise que ce n'est pas fait pour nous ennuyer. Que cela fait un certain temps que les différents partenaires travaillent sur le sujet, qu'il faut beaucoup d'efforts de chacun. Un des points le plus problématique étant la très grande tension au niveau des métiers du bâtiment et ce à tout point de vue, tension sur les approvisionnements de matériaux, difficulté à trouver de la main d'oeuvre et un tel retard accumulé que certaines entreprises en sont réduites à travailler même le week-end.



Une information que nous a donné le président et qui est quelque peu, voir très préoccupante concernant les conseils médicaux. Le médecin conseil et président de la formation plénière a démissionné. Il n'est, à ce jour, toujours pas remplacé. Cela risque et va sûrement engendrer de sérieux problèmes. Les retards vont s'accumuler et les décisions ne pourront pas être prises... De fait des collègues qui sont en attente d'une décision pour passer en CLM ou CLD voir en invalidité vont devoir patienter... Sauf que d'un point de vue financier, cela peut s'avérer catastrophique pour la personne qui attend une décision officielle quant à la suite à donner !!!



N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!
N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!

Les élus en CSAL : Titulaires → Christine PEREIRA – Jean-Marc LE FAY
Suppléants → Patrick ALLAIS – Cécile SORIANO

FO-DDFIP63 : ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand